









Compte rendu de la direction	
Déclaration de responsabilité de la direction7	
États financiers intermédiaires résumés (non audités)	





ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN COMPTE RENDU DE LA DIRECTION

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2013

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre clos le 30 juin 2013. Le compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre clos le 30 juin 2013, qui ont été préparés selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS). Le compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport de gestion et les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2013. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens et sont à jour au 27 août 2013, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives contiennent des données qui sont généralement désignées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et la performance réels de l'organisation diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans le compte rendu, la direction a appliqué le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

L'ACSTA est une société d'État qui a pour mandat d'effectuer un contrôle efficace et efficient des personnes ainsi que des biens en leur possession ou sous leur garde, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport avant qu'elles n'accèdent, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée. L'ACSTA est aussi chargée de veiller à ce que les activités de contrôle soient menées de façon uniforme dans l'ensemble du Canada et d'exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que la ministre des Transports, sous réserve des modalités qu'elle détermine, lui confère. L'ACSTA exerce ses responsabilités dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs. La mission de l'ACSTA est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA assure des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE); le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP); le contrôle aléatoire des non-passagers;

• le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR); la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

En plus de ses activités découlant de son mandat, l'ACSTA a un accord avec Transports Canada visant le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme, destiné à contrôler de petites quantités de fret en dehors des heures de pointe prévoit l'utilisation du matériel technologique et des ressources en place. En 2012-2013, ce programme a été élargi et englobe maintenant 42 aéroports supplémentaires, ce qui porte à 49 aéroports le nombre total d'aéroports contrôlés.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 30 juin 2013.

CROISSANCE DU NOMBRE DE PASSAGERS

Il se pourrait que le profil de financement de fonctionnement de l'ACSTA ne tienne pas complètement compte de l'augmentation des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle, et il est possible qu'il ne tienne pas compte de la croissance du volume de passagers. Les statistiques de Transports Canada montrent pour le trimestre de mars à mai 2013, le volume de passagers dans les huit aéroports les plus occupés du pays a augmenté de 2,2 %, par rapport à la même période en 2012. L'ACSTA continue de travailler avec Transports Canada pour remédier à cette pression financière.

CHANGEMENT AU SEIN DE LA GOUVERNANCE

Au cours du trimestre, M^{me} Joanne Whittle a été nommée pour siéger au Conseil d'administration de l'ACSTA pour un mandat de trois ans en remplacement de M. H. Glenn Rainbird.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de l'ACSTA depuis le 31 mars 2013.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état du résultat global pour les trimestres clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012 :

Points saillants financiers – État du résultat global	Trimestro 30	es c juir					
	20	13	20	12			
(en milliers de dollars)	(non audité	s)	(non audité	s)	Écart en	\$ I	Écart en %
Charges ¹							
Services de contrôle et autres coûts connexes	85,449	\$	88,299	\$	(2,850)	Ф	(3%)
Frais d'administration directs et services généraux	20,879	Ψ	19,582	Ψ	1,297	Ψ	7%
Amortissement	16,271		16,663		(392)		(2%)
Exploitation et entretien du matériel	10,941		9,901		1,040		11%
Total des charges	133,540	\$		\$	(905)	\$	(1%)
Total des autres charges (produits)	431	\$	(79)	\$	510	\$	(646%)
Performance financière avant le							
financement public	133,971	\$	134,366	\$	(395)	\$	(0%)
Financement public							
Crédits parlementaires pour les charges							
opérationnelles	114,490	\$	115,607	\$	(1,117)	\$	(1%)
Amortissement du financement public différé lié aux							
dépenses en immobilisations	16,775		16,779		(4)		(0%)
Total du financement public	131,265	\$	132,386	\$	(1,121)	\$	(1%)
Total du résultat global	(2,706)	\$	(1,980)	\$	(726)	\$	37%

¹ Les charges opérationnelles sont présentées par activité prescrite dans l'état du résultat global, alors qu'elles sont présentées par grande catégorie de charge dans le tableau ci-haut, conformément à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2013.

Le tableau ci-après présente les principaux éléments de l'état de la situation financière au 30 juin 2013 et au 31 mars 2013 :

Points saillants financiers – État de la situation financière (en milliers de dollars)	Au 30 juin 2013 (non audités)	Au 31 mars 2013 (audités)	Écart en \$ Écart en %
Total des actifs	360,377 \$	365,297 \$	(4,920) \$ (1%)
Total des passifs	381,555 \$	383,769 \$	(2,214) \$ (1%)

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Les charges relatives aux services de contrôle et aux autres coûts connexes ont diminué de 2,9 millions de dollars (3 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2013, par rapport à la même période en 2012. Cette diminution s'explique par une réduction du nombre d'heures de contrôle achetées aux points de CPE résultant en partie de l'installation d'un logiciel de reconnaissance automatique des cibles (RAC) sur les scanneurs corporels dans les principaux aéroports du Canada. Ce nouveau logiciel protège mieux la vie privée des passagers aux aéroports tout en continuant d'assurer la sécurité et la sûreté des voyageurs canadiens. Le logiciel de RAC permet d'éviter que les agents de contrôle ne visionnent une image détaillée des passagers, car il analyse automatiquement les données brutes du balayage de chaque passager.

À l'exception des charges relatives aux services de contrôle et aux autres coûts connexes, les charges et les produits pour le trimestre clos le 30 juin 2013 étaient comparables à ceux de la même période en 2012.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le total des actifs a diminué de 4,9 millions de dollars (1 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 13,4 millions de dollars surtout en raison de l'amortissement comptabilisé au montant de 16,3 millions de dollars. Cette diminution a été partiellement compensée par l'acquisition et l'installation de matériel au coût de 3,3 millions de dollars:
- Les clients et autres débiteurs ont augmenté de 8,3 millions de dollars surtout en raison de l'accumulation des taxes de vente à recevoir sur les dépenses engagées au cours du trimestre.

Le total des passifs a diminué de 2,2 millions de dollars (1 %) surtout en raison de la diminution du montant total du financement public différé lié aux immobilisations, à la suite de l'amortissement constaté à ce titre au montant de 16,8 millions de dollars. Cette diminution a été compensée partiellement par le montant des crédits parlementaires facturés qui se chiffre à 14,6 millions de dollars.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2013-2014 de l'ACSTA* n'avait pas encore été déposé au Parlement au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ASCTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son Résumé du plan d'entreprise 2013-2014.

RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les activités de l'ACSTA sont financées grâce aux crédits parlementaires versés par le gouvernement du Canada. Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles et les charges opérationnelles comptabilisées selon les IFRS :

Rapprochement du total des charges et des crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles	Trimestres clos les 30 juin			
	2013	2012		
(en milliers de dollars)	(non audités)	(non audités)		
Total des charges	133,540 \$	134,445 \$		
Produits financiers et gains nets/pertes nettes de change	1	(88)		
Charges opérationnelles hors trésorerie				
Amortissement	(16,271)	(16,663)		
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(1,499)	(1,403)		
Frais relatifs aux employés à payer ²	(1,263)	(607)		
Pièces de rechange provenant des immobilisations ³	(75)	(123)		
Charges au titre des avantages incitatifs à la location différés ⁴	57	46		
Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles	114,490	115,607		
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ⁵	(356)	(100)		
Total des crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles	114,134 \$	115,507 \$		

¹ Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état du résultat global, conformément aux IFRS. Aux termes de la *Directive sur l'utilisation du Trésor pour les sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, l'ACSTA est autorisée à prélever du Trésor du Canada les fonds pour répondre à ses besoins financiers à court terme. Le montant à prélever est déterminé en fonction d'une évaluation de la solvabilité et d'une évaluation axée sur la poursuite des activités des régimes de retraite, qui sont réalisées par les actuaires de l'organisation, conformément à la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Le montant prélevé au titre des avantages du personnel n'est pas nécessairement égal à la charge correspondante qui doit être comptabilisée selon les IFRS, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

² Les frais relatifs aux employés à payer sont des charges comptables qui se composent des sommes au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances accumulées engagées au 30 juin 2013. Ces frais sont payés avec les crédits parlementaires au fur et à mesure qu'ils sont approuvés à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

³ Les pièces de rechange provenant des immobilisations se composent d'éléments qui ont été financés grâce à des crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations au cours des exercices antérieurs, mais qui ont été passés en charges au cours de l'exercice considéré, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁴ Les avantages incitatifs à la location différés constituent une charge comptable hors trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris les réductions significatives du loyer et l'utilisation gratuite de parties communes. Les charges de location sont financées avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

⁵ Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires lors de leur achat, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations et les dépenses en immobilisations réelles présentées selon les IFRS :

Rapprochement des acquisitions d'immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations				
(en milliers de dollars)	2013 (non audités)	2012 (non audités)		
Total des acquisitions d'immobilisations Produits de la cession d'immobilisations corporelles	3,343 \$	2,353 \$ (540)		
Total des crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations	3,343 \$	1,813 \$		

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.

Angus Watt Président et chef de la direction Ottawa, Canada

27 août 2013

Mario Malouin, CPA, CA, MA Vice-président et chef des services financiers Ottawa, Canada

27 août 2013

États financiers

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (non audités)

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2013		31 mars 2013	
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie	9 744	\$	9 076	\$
Clients et autres débiteurs (note 4)	68 900		60 645	
Stocks (note 5)	17 997		17 765	
Charges payées d'avance	2 089		2 677	
	98 730		90 163	
Actifs non courants				
Avantages du personnel (note 9)	556		611	
Immobilisations corporelles (note 6)	253 868		266 325	
Immobilisations incorporelles (note 7)	7 223		8 198	
	261 647		275 134	
	360 377	\$	365 297	\$
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	68 647	\$	69 721	\$
Financement public différé	00 0 11	Ψ	00 721	Ψ
lié aux charges opérationnelles (note 8)	20 086		20 442	
	88 733		90 163	_
Passifs non courants	00700		00 100	
Avantages incitatifs à la location différés	1 229		1 286	
Financement public différé	. ==0		00	
lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	272 352		274 523	
Avantages du personnel (note 9)	19 241		17 797	
	292 822		293 606	
Capitaux propres				
Déficit accumulé	(21 178)		(18 472)	
	360 377	\$	365 297	\$

Engagements (note 12) et passifs éventuels (note 14)

État intermédiaire résumé du résultat global (non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Evercices	s clos les 30 juin
	2013	2012
Charges		
Contrôle préembarquement	79 727	\$ 82 512 \$
Contrôle des bagages enregistrés	34 620	34 278
Services généraux	13 543	12 304
Contrôle des non-passagers	4 831	4 415
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	819	936
Total des charges (note 10)	133 540	134 445
Autres charges (produits)		
Perte sur immobilisations corporelles	429	_
Perte de change	105	31
Charges financières	1	10
Produits financiers	(104)	(119)
Gain sur règlement de passifs relatifs au démantèlement	_	(1)
Total des autres charges (produits)	431	(79)
Performance financière avant le financement public	133 971	134 366
Financement public		
Crédits parlementaires pour les charges		
opérationnelles (note 8)	114 490	115 607
Amortissement du financement public différé lié aux		
dépenses en immobilisations (note 8)	16 775	16 779
Total du financement public	131 265	132 386
	(0.700)	ф (4.000\ ф
Performance financière et total du résultat global	(2 706)	\$ (1 980) \$

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

D	éficit accumulé
Solde au 1 ^{er} avril 2012	(27 449) \$
Performance financière et total du résultat global qui ne seront pas reclassés dans performance financière	la (1 980)
Solde au 30 juin 2012	(29 429) \$
Solde au 1 ^{er} avril 2013	(18 472) \$
Performance financière et total du résultat global qui ne seront pas reclassés dans performance financière	la (2 706)
Solde au 30 juin 2013	(21 178) \$

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercices clos	les 30 juin
	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités opérationnelles		
Performance financière	(2 706) \$	(1 980) \$
Éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	14 938	15 225
Augmentation nette des avantages du personnel	1 499	1 403
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 7)	1 333	1 438
Perte sur immobilisations corporelles	429	_
Autre opération non monétaire	25	_
Amortissement du financement public différé		
lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	(16 775)	(16 779)
Diminution des avantages incitatifs à la location	,	,
différés	(57)	(46)
Gain sur le règlement de passifs relatifs au démantèlement	_	(1)
Charge de désactualisation au titre passifs relatifs au		()
démantèlement	_	10
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de		10
roulement (note 13)	7 311	9 862
Todicinent (note 10)	5 997	9 132
A stirité a allian a stira a sa sa sa t	5 997	9 132
Activités d'investissement	40.000	0.000
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	10 000	6 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 971)	(10 208)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(358)	(348)
	(5 329)	(4 556)
Augmentation de la trésorerie	668	4 576
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	9 076	5 907
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 744 \$	10 483 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

1. L'Administration, son mandat et ses programmes

L'ACSTA a été établie en vertu de la *Loi sur l'ACSTA*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2002. L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada.

Le mandat de l'ACSTA consiste à effectuer le contrôle efficient et efficace des personnes, ainsi que des biens en leur possession ou sous leur garde, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport, avant qu'elles n'accèdent, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée. L'ACSTA est aussi chargée de veiller à ce que les activités de contrôle soient menées de façon uniforme dans l'ensemble du Canada et d'exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien attribuées à l'organisation par la ministre des Transports sous réserve des modalités qu'elle détermine. L'ACSTA doit exercer ses responsabilités dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs.

À cette fin, l'ACSTA fournit des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- 1. CPE le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- 2. CBE le contrôle des bagages enregistrés;
- 3. CNP le contrôle aléatoire des non-passagers;
- 4. CIZR la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

En plus de ses activités obligatoires, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada pour effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme a été conçu de manière à contrôler des quantités limitées de fret durant les périodes hors pointe en utilisant la technologie et les ressources opérationnelles existantes. L'ACSTA n'est pas soumise à l'impôt sur le bénéfice aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'ACSTA est cependant assujettie aux dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada), qui comprend la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH). L'ACSTA est également assujettie à toutes les taxes de vente provinciales (TVP) applicables par les provinces et les territoires dans lesquels elle mène ses activités.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*, qui a été publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Norme du SCT). Ils n'ont pas été audités ni examinés par les auditeurs externes de l'ACSTA.

Selon la Norme du SCT, les états financiers intermédiaires doivent être établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation servant à la préparation des états financiers annuels audités. Par conséquent, ils ont été établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables en vertu des *Normes internationales d'information financière* (IFRS). Les états financiers intermédiaires ne renferment pas toutes les informations qui devraient être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers trimestriels et annuels. Ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités les plus récents et l'analyse descriptive de la direction qui fait partie du rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2013.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audité de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2013, sauf l'adoption des nouvelles normes, qui est décrite à la note 3 (q) des états financiers annuels.

4. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2013	31 mars 2013	_
Crédits parlementaires TPS et TVH à recouvrer TVP à recouvrer Autres	47 423 19 197 2 208 72	\$ 45 685 13 329 1 496 135	\$
	68 900	\$ 60 645	\$

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

5. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2013	31 mars 2013
Pièces de rechange Uniformes CIZR	16 838 \$ 490 669	16 881 \$ 587 297
	17 997 \$	17 765 \$

6. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 1er avril 2013	122 207 \$	656 242 \$	5 167 \$	5 553 \$	24 116 \$	435 \$	10 236 \$	32 447 \$	856 403 \$
Entrées	13	774	-	-	3	-	-	2 195	2 985
Sorties	(1 772)	(17 091)	-	-	-	-	-	(25)	(18 888)
Dépréciations	(45)	(9)	(4)	(148)	(661)	(340)	(27)	-	(1 234)
Reclassements	179	19 208	-	-	219	-	-	(19 606)	-
Solde au 30 juin 2013	120 582 \$	659 124 \$	5 163 \$	5 405 \$	23 677	95 \$	10 209 \$	15 011 \$	839 266 \$
Amortissement cumul	é								
Solde au 1er avril 2013	57 913 \$	498 795 \$	2 468 \$	3 386 \$	18 608 \$	435 \$	8 473 \$	- \$	590 078 \$
Amortissement	2 207	11 000	98	219	1 140	-	274	-	14 938
Sorties	(1 772)	(16 612)	-	-	-	-	-	-	(18 384)
Dépréciations	(45)	(9)	(4)	(148)	(661)	(340)	(27)	-	(1 234)
Solde au 30 juin 2013	58 303 \$	493 174 \$	2 562 \$	3 457 \$	19 087 \$	95 \$	8 720 \$	- \$	585 398 \$
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2013	64 294 \$	157 447 \$	2 699 \$	2 167 \$	5 508 \$	- \$	1 763 \$	32 447 \$	266 325 \$
Au 30 juin 2013	62 279 \$	165 950 \$	2 601 \$	1 948 \$	4 590 \$	- \$	1 489 \$	15 011 \$	253 868 \$

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

7. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels	Logiciels		En		
	acquis à l'extérieur	générés en interne	dév	eloppement	Total	
Coût						
Solde au 1 ^{er} avril 2013	4 285	\$ 19 119	\$	301	\$ 23 705	\$
Entrées	- (4.02)	26		332	358	
Dépréciations Reclassements	(102)	- 147		(147)	(102)	
Solde au 30 juin 2013	4 183	\$ 19 292	\$	486	\$ 23 961	\$
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} avril 2013	3 120	\$ 12 387	\$	-	\$ 15 507	\$
Amortissement Dépréciations	198 (102)	1 135 -		-	1 333 (102)	
Solde au 30 juin 2013	3 216	\$ 13 522	\$	-	\$ 16 738	\$
Valeurs comptables						
Au 31 mars 2013	1 165	\$ 6 732	\$	301	\$ 8 198	\$
Au 30 juin 2013	967	\$ 5 770	\$	486	\$ 7 223	\$

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

8. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 juin	31 mars
	2013	2013
Financement public différé lié aux charges opérationnelles		
Solde à l'ouverture de la période	20 442 \$	23 100 \$
Crédits parlementaires facturés	113 235	473 287
Crédits parlementaires à être facturés au cours des		
périodes futures	899	_
Crédits parlementaires comptabilisés en tant que financement		
public pour les charges opérationnelles	(114 490)	(475 945)
Solde à la clôture de la période	20 086	20 442
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisat	ions	
Solde à l'ouverture de la période	274 523 \$	310 120 \$
Crédits parlementaires facturés	14 604	38 398
Amortissement du financement public différé		
lié aux dépenses en immobilisations	(16 775)	(73 995)
Solde à la clôture de la période	272 352	274 523
Total du financement public différé à la clôture de la période	292 438 \$	294 965 \$

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

9. Avantages du personnel

Sur une base trimestrielle, l'actif ou passif net de l'ACSTA pour le régime de retraite enregistré (RRE), le régime de retraite supplémentaire (RRS) et l'autre régime à prestations définies (ARPD) est mis à jour pour la différence entre le coût net estimatif des avantages, tel que déterminé lors de la plus récente évaluation actuarielle annuelle, et les cotisations de l'employeur aux régimes. Cependant, l'actif ou passif net n'est mise à jour pour d'importantes variations du marché qu'à la fin de chaque exercice financier, avec l'aide de l'actuaire des régimes.

Le tableau ci-après présente les charges et les cotisations relatives à chaque plan pour les trimestres clos le 30 juin :

	2013	2012
Charges		
RRE	2 375	\$ 2 287 \$
RRS	55	61
ARPD	622	578
	3 052	\$ 2 926 \$
Cotisations		
RRE	1 519	\$ 1 491 \$
RRS	-	_
ARPD	34	31
	1 553	\$ 1 522 \$

Le coût des services rendus au cours de la période et l'obligation au titre des prestations constituées sont déterminés par un actuaire à tous les ans. Les hypothèses significatives appliquées pour déterminer les obligations de l'ACSTA sont décrites à la note 12 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

10. Charges

L'état du résultat global présente les charges opérationnelles par activité de programme. Le tableau qui suit présente les charges opérationnelles des trimestres clos le 30 juin selon leur nature :

	2013		2012	
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	84 192	\$	86 822	\$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	870	*	988	•
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	387		489	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	85 449		88 299	
Frais d'administration directs et services généraux				
Frais relatifs aux employés	15 392		14 552	
Contrats de location simple	1 510		1 669	
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	1 416		971	
Frais de bureau et frais informatiques	1 355		792	
Autres frais d'administration	988		1 360	
Communication et sensibilisation du public	218		238	
	20 879		19 582	
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles	14 938		15 225	
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 333		1 438	
	16 271		16 663	
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	10 612		9 528	
CIZR	178		208	
Formation et certification	151		165	
	10 941		9 901	
	133 540	\$	134 445	\$

Les autres frais d'administration englobent les coûts d'assurance et de réseau et téléphonie. Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, les divers droits d'adhésion et les coûts liés aux matériels de formation.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public

Puisque le Résumé du plan d'entreprise 2013-2014 de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est pas encore possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. Par conséquent, le rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges opérationnelles et du montant des crédits utilisés au cours des trimestres clos le 30 juin :

	2013	2012
Crédits parlementaires reçus et à recevoir Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes Montants à être facturés (différés) au cours des périodes futures	149 522 \$ (36 287) 899	169 203 \$ (49 431) (4 265)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges opérationnelles	114 134 \$	115 507 \$

Les crédits parlementaires pour le financement des charges opérationnelles à être facturés (différés) lors de périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient inférieures (dépassaient) aux (les) dépenses opérationnelles réelles. Les montants à être facturés (différés) seront facturés (différés) et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des immobilisations et du montant des crédits utilisés au cours des trimestres clos le 30 juin :

	2013	2012
Crédits parlementaires reçus et à recevoir Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes Montants différés aux périodes futures	24 002 \$ (9 398) (11 261)	15 086 \$ (10 137) (3 136)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des immobilisations	3 343 \$	1 813 \$

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public (suite)

Les crédits parlementaires pour le financement des immobilisations qui ont été différés aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses dépassaient les dépenses en immobilisations réelles. L'ACSTA prévoit que les montants différés seront utilisés au cours du prochain trimestre.

12. Engagements

a) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple pour du matériel et des locaux. Les paiements minimaux au titre des contrats de location sont les suivants :

	30 juin 2013	31 mars 2013
Moins de 1 an	7 658 \$	7 087 \$
De 1 an à moins de 5 ans	22 694	20 115
5 ans ou plus	864	1 923

Le contrat de location simple le plus important de l'ACSTA est pour les locaux à bureau à l'administration centrale. Le contrat expire le 30 novembre 2017 et contient une option de renouvellement pour cinq années supplémentaires, aux mêmes conditions que le contrat original. Après l'expiration de la période de prolongation, il n'y a aucun droit de prolongation et le loyer futur sera établi en fonction des conditions du marché à la date de prolongation.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

12. Engagements (suite)

b) Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles comprennent divers contrats pour l'acquisition de matériel, de services de contrôle et d'entretien du matériel. Les obligations contractuelles sont assujetties aux crédits autorisés et assorties de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de résilier, quand elle le veut, les contrats sans pénalité.

Le tableau ci-après présente les engagements minimaux au titre de ces obligations contractuelles :

	30 juin 2013	31 mars 2013
Moins de 1 an	513 936 \$	517 862 \$
De 1 an à moins de 5 ans	1 239 641	1 288 360
5 ans ou plus	16 001	16 782

13. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les trimestres clos le 30 juin:

	2013	2012
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	(3 651) \$	20 671 \$
Augmentation des stocks	`(182)	(220)
Diminution des charges payées d'avance	`588 [°]	`444 [´]
Augmentation (diminution) des fournisseurs et		
autres créditeurs	10 912	(14 063)
Diminution de la partie courante des provisions	_	(1 135)
Augmentation (diminution) de la partie courante du		, ,
financement public différé lié aux charges opérationnelles	(356)	4 165
	7 311 \$	9 862 \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés pour le trimestre clos le 30 juin 2013 se chiffrent à 104 \$ (116 \$ en 2012).

Les charges d'intérêts payées et passées en charges pour le trimestre clos le 30 juin 2013 se chiffrent à 1 \$ (0 \$ en 2012).

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars canadiens)

13. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

La variation des clients et autres débiteurs exclut un montant de 4 604 \$ (1 051 \$ en 2012) pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations. De plus, la variation exclut aussi un montant de 0 \$ (540 \$ en 2011) au titre de notes de crédit afférentes aux immobilisations puisqu'il concerne des activités d'investissement.

La variation des stocks exclut un montant de 50 \$ (123 \$ en 2012) au titre du transfert de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks, car le montant est lié à une opération non monétaire.

La variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut un montant de 11 986 \$ (8 203 \$ en 2012) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, l'ACSTA a reçu des produits hors trésorerie de 0 \$ (540 \$ en 2012) qui sont liés à la cession d'immobilisations corporelles, sous forme de notes de crédit d'un fournisseur.

14. Passifs éventuels

Il n'y a eu aucun changement quant aux actions en justice impliquant l'ACSTA durant le trimestre clos le 30 juin 2013. Se reporter à la note 19 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2013 pour une description de ces litiges.